

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trente et un mars, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Mme RINEAU Annie, Maire.

Date de convocation : 25 mars 2024.

Nombre de membres :

- En exercice : 11
- Présents : 10
- Votants : 11

Présents : A. RINEAU, C. GRIMAUD, F. GERMONNEAU, J. GUIGNARD, D. ALRIVIE, M. CHAUVET, C. MARSAUD-GELOT, A. LUSSEAU, F. VANDEWEGHE, O. GAUDIN

Absents-Excusés : J. GAUDIN donne pouvoir à O. GAUDIN

Secrétaire de séance : C. MARSAUD-GELOT

Madame le Maire demande si des observations sont à apporter sur le procès-verbal du 24 février 2025.

Aucune autre observation n'est formulée, le procès-verbal du 24 février 2025 est approuvé et peut donc être affiché dans les panneaux.

1 – VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2025 COMMUNE – CAMPING - LOTISSEMENT

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

2 – VOTE DES TAUX DES TAXES 2025

Le Conseil Municipal approuve avec 10 voix pour et 1 contre

3 – SUBVENTIONS CLASSE VERTE

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

4 – AVENANTS AUX HONORAIRES DU GEOMETRE POUR LE LOTISSEMENT

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

5 – MISE AUX NORMES ELECTRIQUES D'ESTISSAC – CHOIX DU BUREAU D'ETUDES

Le Conseil Municipal approuve avec 2 abstentions et 9 voix pour.

6 – PROPOSITION D'ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE POUR « LA FOURNITURE ET L'ACHEMINEMENT D'ENERGIES »

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

7 – DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES DE LA CCVSA

Le Conseil Municipal désigne Mme RINEAU.

8 – DEMANDE DE RENOUELEMENT DE L'INTERVENTION DE L'ARCHIVISTE POUR L'ANNEE 2027-2028

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

9 – DEMANDE DE REMBOURSEMENT D'UNE CONCESSION

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

10 – REPRISE D'UNE CONCESSION EN ETAT D'ABANDON

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

11 – PREFERENCE COMMERCE 2025

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Inauguration de la Mairie
- Parcours patrimonial

La séance est levée à 22h30.

~~~~~

A Maillezais le 3 avril 2025,  
Le Maire.

